

ER ETE 77

4 mois de service militaire, pour faire de toi un homme !

En fait, faire de toi un individu soumis, qui exécute instantanément tous les ordres reçus, qui ne discute pas.

"La discipline, c'est le dévouement absolu du soldat qui se donne corps et âme à son devoir... le soldat accomplit son devoir jusqu'au bout, même s'il ne comprend qu'imparfaitement le sens de ce qu'il a à faire. "

règlement de service, art 42, 43

Ainsi dressé à l'obéissance, tu es censé être préparé pour la "vie", où effectivement, plus de 90% de la population a pour tâche de travailler et de fermer sa gueule.

Pour te faire marcher, la hiérarchie possède deux moyens essentiels; d'abord le chantage, le plus couramment utilisé: si vous ne faites pas cet exercice en 2 minutes, vous resterez ce soir à l'heure de la sortie pour un petit entraînement, si tu te fais remarquer-corrvée. Quand le chantage ne suffit plus, c'est la répression qui est utilisée: 2,3,5, 10 jours d'arrêts fermes pour les fortes têtes, bien que cela soit illégal selon la convention européenne des droits de l'homme que la Suisse a signé (tu as d'ailleurs la possibilité de faire recours, jusqu'au niveau de l'auditeur en chef, contre tout arrêt de rigueur en invoquant la convention européenne des droits de l'homme).

Depuis plusieurs années, les recrues se sont organisées en comités de caserne, spécialement ici à Colombier, pour s'opposer à la toute puissance de la hiérarchie, qui seule décide du fonctionnement et de l'utilisation de l'armée. Elles ont avancé des revendications concernant leurs intérêts matériels, elles ont exigé de pouvoir s'exprimer dans la caserne, de disposer des droits démocratiques élémentaires.

Nous vous présentons la plate-forme qu'a adopté le comité de caserne de Colombier à la fin de l'ER de l'été passé, et qui montre les axes de travail du CC de Colombier les années passées.

De plus en plus, le fonctionnement disciplinaire de l'armée est remis en cause par la masse des soldats et recrues. Ils refusent la multiplication des exercices formels qui ne sont, la plupart du temps, que des brimades et n'ont rien à voir avec l'apprentissage des armes.

Pourquoi limiter au maximum le droit au sommeil, le droit aux sorties et aux loisirs ? Veux-t-on nous empêcher de réfléchir, faire de nous des robots justes bons à exécuter les ordres, sans se poser la moindre question ?

Nous rejettons l'embrigadement que nous fait subir la hiérarchie militaire, car il vise à faire de nous des sujets dociles, non critiques, capables seulement d'obéissance envers toute autorité.

Cette volonté d'embrigadement n'est pas innocente; elle a permis et doit permettre que les soldats participent au maintien de l'ordre à l'intérieur du pays, comme le stipule la constitution: " l'armée remplit la tâche de maintien de l'ordre et de la tranquillité

à l'intérieur du pays". Conformément à cette fonction, la troupe est intervenue à plusieurs reprises à l'intérieur du territoire national, mais toujours contre les intérêts des travailleurs et de la population en général. Depuis quelques années, la formation militaire est de plus en plus orientée dans ce sens: introduction dans les écoles de recrues d'exercices de fouille d'individus et de contrôle de la population; armement des gardes de week-end en de nombreux endroits, pour bien montrer que l'ennemi est à l'intérieur du pays; multiplications des cours de répétition dont le thème est la lutte contre la "subversion" intérieure et qui visent à habituer la population à cette fonction de police de l'armée. Aujourd'hui donc, le danger subsiste de voir l'armée suisse intervenir contre les intérêts et aspirations populaires.

Nous nous opposons à ces deux fonctions de l'armée suisse, embrigadement et maintien de l'ordre intérieur. Nous proposons de développer un contrôle par les soldats eux-mêmes du fonctionnement de l'armée afin d'empêcher toute intervention anti-populaire. En ce sens l'obtention des droits démocratiques à l'armée représente une étape importante.

Nous revendiquons notamment:

- droit d'avoir un journal, réalisé et diffusé par les soldats, où chacun puisse s'exprimer librement.
- droit de se réunir pour discuter des problèmes rencontrés à l'armée; droit de disposer d'un local de réunion, géré par les soldats et où figure toute la presse sans exception.
- droit d'organisation, de pétition, droit d'envoyer des délégués auprès des commandants pour exposer les revendications des soldats.
- droit d'avoir toutes les explications sur le but des exercices projetés; droit d'en discuter.
- droit de participer aux manifestations des organisations ouvrières et syndicales.

Nous estimons que le soldat doit bénéficier de conditions matérielles décentes ainsi que d'un traitement correspondant au travail qu'il fournit. Nous revendiquons:

- compensation intégrale du salaire par l'employeur; un salaire minimum pour les non-salariés.
- heures de sommeil suffisantes garanties, pour lutter contre l'abrutissement.
- sorties du soir et du week-end garanties; pas de chantage aux sorties.
- de la nourriture en suffisance et de qualité; nous n'avons pas à payer notre subsistance.
- des conditions sanitaires décentes, des douches chaudes quotidiennes, la possibilité de consulter un médecin en tout instant.
- le droit de pouvoir discuter de tout exercice qui met inutilement en danger la vie des soldats. Nous venons à l'armée pour apprendre à utiliser des armes, pas pour sacrifier notre vie au bon plaisir d'un officier.
- la suppression des arrêts de rigueur; l'abolition de la justice militaire, où la hiérarchie, juge et partie, condamne à tours de bras sans que la possibilité de se défendre existe sérieusement.
- suppression de l'obligation de grader.

Comité de caserne Colombier
été 76

Comité de soldats
Case postale 507
2000 Neuchâtel

éd. resp. R. Krauer